COMITE DE PILOTAGE
Aménagement du Belvédère de Blandas
Compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2009

Ordre du jour :

- Mise en place du comité de pilotage
- Fonctionnement du comité de pilotage
- Création de comités techniques
- Mise en place d'un calendrier de fonctionnement
- Questions Diverses

Présents : Roland CANAYER, Laurent PONS, Philippe DELIAU, Franck MONIER, Verena FIRNER, Denis SAUVEPLANE, Edith VEZINET, Olivier LE BRUN, Eric DOULCIER Emmanuelle DIEZ, Claude MONNIOT représentant Jacques DREYFUS, Noël DUCRUET, Myriam BOUHADANE, Philippe GALANT, Catherine POINSOT, Bertrand SCHATZ, Marc WELLER représenté par Nicole FLEURY, Marcel BOURRIE, Roger SIBELLAS, Jean-Claude BOULET, Thierry MAMALET, Roland CAVAILLER, Gérard DECOOP, Samuel HUSSONG, Jean-Thierry LAZARE, Jacques REYMONDON, Sonia LHOMME

Excusés : le Sous-Préfet, Samuel CHATARD, Marie-Laurence SICARDI, Magali FERRAND, Yves DESMARET, Frédéric ROIG, Monsieur PELLEGRINI, Régis BAYLE, Daniel CARRIERE, Jean Marc GONTARD

Absents : Françoise LACANAL, Alain BOURBON, Jean Marie GALIBOURG, Dominique CHAPUIS, Valérie BOUSQUEL, Directeur du CNRS, Yves PALOC, Président Chambre d'agriculture du Gard, Président Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Roland CANAYER, Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais souhaite la bienvenue à l'assemblée pour ce 1er comité de pilotage pour l'aménagement du Belvédère de Blandas et excuse Mr le Sous Préfet d'Ales et Mr DURAND secrétaire général, Marie-Laurence SICARDI, Magali FERRAND, Frédéric ROIG Conseiller Général de l'Hérault, Régis BAYLE Président de l'Office de Tourisme, Daniel CARRIERE Maire de Montdardier, Jean Marc GONTARD Maire de Saint Maurice de Navacelles et Nicole MOLINE, Mr le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Marc WELLER sera représenté par Nicole FLEURY. Ceux qui ne seront pas excusés seront considérés comme absents.

Roland CANAYER indique que la réunion devrait durer 2 heures environ et précise que Mr DELIAU du Cabinet Alep est là avec ses assistants pour animer la réunion, et laisse la parole à Laurent PONS.

Laurent PONS rappelle que lors des réunions publiques qui ont été faites, il avait été proposé la mise en place de ce comité de pilotage. Comme convenu, ce comité de pilotage a donc été mis en place et élargi aux associations du territoire de la commune de Blandas, ainsi qu'aux maires des communes concernées par l'Opération Grand Site. Le but de ce comité de pilotage est de travailler sur le concept proposé afin de le faire évoluer dans le meilleur sens possible. Le lauréat de l'appel à idées a été retenu pour une mission d'accompagnement, en vue d'arriver au montage définitif. C'est le cabinet d'études

ALEP paysagistes, représenté par Mr DELIAU et les architectes Mr MONIER et Mme FIRNER qui animeront les débats du comité de pilotage.

Le travail qui est vous proposé aujourd'hui consiste à définir les thématiques qui seront abordées dans les groupes de travail et la constitution des groupes de travail.

On peut faire une rapide chronologie des actions menées sur le projet :

- Les délibérations qui ont été prises pour lancer la consultation de l'appel à Idées
- Les réunions publiques
- La réunion de la commune de Blandas
- La consultation des habitants de Blandas

A ce sujet, nous vous rappelons que le maître d'ouvrage du projet est la Communauté de Communes du Pays Viganais. Ce comité de pilotage devra tenir compte de la consultation préparée par les habitants de Blandas, elle fait partie des pièces du dossier, au même titre que les éléments de l'appel à projet, des recommandations émanant du Ministère de l'environnement, du Réseau des Grands Sites …
Nous comptons sur tous pour travailler dans l'efficacité, afin d'aboutir à un projet définitif qui passera obligatoirement en Commission des Sites. Il faudra se conformer à des règles strictes édictées par les instances en charge des Grands Sites.
A titre d'information, nous étions Vendredi 30 octobre à la Commission des Sites à Nîmes pour valider le programme d'actions (2008-2010) de l'Opération Grand Site de Navacelles. Le programme a été validé à l'unanimité, on peut s'en féliciter. Dans ce programme, parmi les projets, il y avait effectivement l'aménagement du Belvédère de Blandas qui fait partie intégrale du programme d'action qui a été validé vendredi 30 octobre. Il devait y avoir aussi une Commission des Sites dans l'Hérault, mais elle n'a pas encore eu lieu.

Avant de passer la parole à Mr DELIAU, un tour de table est fait.
Roland CANAYER explique que cela facilitera également la rédaction du compte rendu afin de noter les interventions de chacun.

Tour de table :

Roland CANAYER Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais et Conseiller Général du Vigan
Laurent PONS Président du Syndicat Mixte de Navacelles
Jacques REYMONDON responsable à la Communauté de Communes du Pays Viganais du Pôle Développement Économique et Touristique
Denis SAUVEPLANE Vice Président de la Communauté de Communes et élu au Vigan, responsable de l'agriculture et de l'environnement
Roger SIBELLAS responsable de l'association « Participe Présent » de Blandas
Eric DOULCIER Maire du Vigan
Catherine POINSOT Présidente d'une association « Causs Yoseikan » de Blandas
Nicole FLEURY représentante de l'association « Terre de Causse » qui remplace Mr Marc WELLER indisponible aujourd'hui
Bertrand SCHATZ Président de l'association « GAGEE » qui est une association de scientifiques qui font de l'animation en environnement- Association de Blandas
Samuel HUSSONG Adjoint à la mairie de Blandas
Gérard DECOOP Adjoint à la mairie de Blandas
Edith VEZINET Maire de Blandas et membre du Syndicat Mixte de Navacelles
Philippe GALANT représente le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Marcel BOURRIE représente les retraités de Blandas
Thierry MAMALET Conseiller municipal à Montdardier

Jean-Claude BOULET représentant la Société de Chasse de Blandas
Jean-Thierry LAZARE Chambre de Commerce responsable du relais du Vigan
Roland CAVAILLER Adjoint commune de Vissec
Olivier LE BRUN Maire de Rogues
Noël DUCRET Chargé de Mission à la DIREN Languedoc Roussillon
Myriam BOUHADANE paysagiste au CAUE du Gard
Emmanuelle DIEZ Chef du service Environnement du Conseil Général du Gard
Sonia LHOMME Communauté de Communes du Pays Viganais
Romain MESCLON apprenti dans la société ALEP
Verena FIRNER Architecte AJM architecture au Vigan
Franc MONIER Architecte AJM architecture au Vigan
Philippe DELIAU ALEP Paysagiste mandataire de l'équipe – Cadenet

Philippe DELIAU est heureux de revoir les personnes qui ont participé au jury et aux réunions publiques, et surtout d'avoir été avec Franc MONIER et son équipe les lauréats du concours à idées pour ce projet. Ils ont pris conscience (à la fois en lisant les différents articles, lors de la réunion publique à Blandas et lors des échanges qu'ils ont pu avoir pour préparer cette réunion) qu'il y a encore une longue marche à faire ensemble, avant que ce projet soit défini, dimensionné et surtout accepté. Beaucoup d'interrogations subsistent et c'est bien normal. On s'est donné, avec la maîtrise d'ouvrage, entre 6 à 8 mois, on pourra discuter de ce planning bien entendu, 6 à 8 mois pour faire une esquisse, un avant –projet sommaire et un avant-projet détaillé. C'est-à-dire que l'on s'est donné 6 à 8 mois pour dimensionner le projet, l'écrire, le façonner, le chiffrer, et donc le rendre présentable en Commission des Sites. Un avant-projet c'est aussi assez de définition pour lever tous les interrogations, y compris techniques, environnementaux et réglementaires. C'est un document qui est assez abouti pour qu'il puisse être soumis, si le projet continue, à un permis de construire. Un avant-projet, c'est un document cadre qui définit bien, aux échelles voulues (au 500ème pour un plan masse, peut être au 200ème pour le bâtiment, au 100ème pour certains belvédères, au 50ème pour certains détails…), le projet et de vérifier auprès de tout le monde si effectivement il est satisfaisant, s'il s'intègre bien, s'il est viable tant au point de vue technique, qu'économique, puisque c'est aussi une des questions qu'on a à résoudre.

6 à 8 mois c'est à la fois long et court, ce n'est pas trop long parce que l'on pense qu'il y a un vrai débat de fond sur ce projet, il y a aussi de vrais questions financières donc de vrais recherches de financements. Ce n'est pas trop long, parce qu'après on s'épuise à le redessiner, à réagir. La date butoir est donc le mois de juin, pour décider si ce projet continue, s'il est soumis à la Commission des Sites, si on dépose un permis de construire, une déclaration de travaux ou non. Aujourd'hui d'ailleurs, nous avons un contrat jusqu'à cette phase là. On a un contrat en 2 temps, avec 1 tranche ferme et 1 tranche conditionnelle. La tranche ferme jusqu'à l'avant-projet comprend l'animation de ce comité de pilotage et la prise en charge de sous-traitants pour la validation des questions économiques de fonctionnement ultérieur. On va donc prendre comme sous-traitant un cabinet d'ingénierie culturelle et touristique pour étudier comment parvenir à mixer un projet comme cela et comment arriver à mixer public et privé, combien cela coûte à la fois en investissement, et combien cela coûte en fonctionnement. On va devoir résoudre notamment les questions suivantes : quelle est la mixité entre public et privé, puisque l'idée de cet équipement était aussi d'avoir une partie dite publique et une partie éventuellement donnée à un partenaire privé, en l'occurrence pour le restaurant. Toutes ces questions vont être débattues, mais avant de débattre encore faut-il savoir s'il y aura un restaurant, le dimensionner et savoir comment tout ça doit fonctionner.

Aujourd'hui, en accord avec la maîtrise d'ouvrage, il s'agit essentiellement de se mettre d'accord sur le fonctionnement de ce comité de pilotage, de savoir quels étaient les grands thèmes abordés pour que vous puissiez réagir éventuellement, quelle était la meilleure procédure pour que tout le monde puisse s'exprimer, débattre, échanger, parler de planning, afin qu'on puisse se donner différentes échéances. Le deuxième objectif de ce 1er comité de pilotage est de vous donner connaissance du bilan de la première concertation établie par les habitants de Blandas, puisqu'il y a un questionnaire qui a été

soumis et dépouillé, dont on va vous en rendre compte. Les gens s'étant exprimés, c'est normal qu'ils aient un retour, même s'il y aura peut-être d'autres questionnaires et d'autres moyens de concerter quand les choses seront un peu plus abouties. Avec les prochains groupes de travail, il s'agira plus d'échanger sous forme de groupes de travail et débattre des différents aspects.

Concernant sur l'organisation générale de cette concertation qui doit aboutir à un avant-projet, sont prévus, pendant ces 6 à 8 mois, des échanges pour délivrer et définir les contenus, les fonctionnements et les dimensionnements du projet. Il y a au moins une esquisse, un APS et enfin un APD. Il y a au moins 3 « oraux » sur lesquels vous allez pouvoir réagir sur des documents, des plans, des dessins, que l'on sera amener à travailler en modifiant le projet suite aux réactions des différentes personnes ici présentes, ou de celles qui n'ont pas pu venir aujourd'hui.

Concernant l'organisation : chaque fois que l'on se réunira pendant ces 6 à 8 mois, nous souhaitons organiser des journées de travail de 10 heures à 16 heures prévoyant des groupes de travail thématiques le matin (on verra combien il y aura de personnes, quelles sont-elles ?) et une synthèse restituant les échanges du matin. Les gens qui ne peuvent être à plusieurs groupes de travail de fait pourront ainsi entendre l'après-midi les conclusions d'un rapporteur d'un des groupes de travail, réagir. A la fin de la journée, pourront ainsi avoir lieu des échanges communs. Pas forcément des validations communes mais en tous les cas, des échanges. On vous propose que la 1ère réunion ait lieu le 3 décembre, ce sera une vraie réunion d'échange. La réunion suivante pourrait être le 14 janvier. Je vous donne 2 dates aujourd'hui pour que vous puissiez avertir tout le monde. Le 14 janvier aura lieu la présentation de la 1ère esquisse ou du 1er nouveau schéma (peut-être un nouveau plan masse) plus ou moins détaillé, je pense qu'on ne reparlera pas encore d'architecture mais on redimensionnera les choses, on les retracera, on verra s'il y a toujours une boucle courte et une boucle longue. Les réunions de travail auront lieu ici à la Communauté de Communes du Pays Viganais, pour des raisons de commodités et de matériel. Il y aura au moins une réunion sur site, de fait, quand on aura au moins dégrossi les grandes questions, on pourra même faire des implantations sur place, mais on n'en est pas encore là.

Sur les groupes de travail, lors d'une 1ère réunion de travail au Vigan la semaine dernière, on s'est dit que la 1ère fois, on pourrait dégager 2 grands groupes de travail : le 1er est plutôt sur la programmation générale du projet, la programmation fonctionnelle, c'est-à-dire les activités et tout ce qui va nous permettre de dimensionner le projet au sens large du terme, dont les critères économiques bien entendu. Le 2ème groupe de travail abordera les questions patrimoniales au sens très large du terme. Le patrimoine étant aussi la flore, la faune, l'archéologie, la géologie, la préhistoire, enfin tout ce qui concerne l'environnement du projet et tout ce qui concernerait éventuellement tout ce qui serait impacté ou non par le projet. Tout ce à quoi il faut impérativement faire attention pour des problèmes de respect d'habitat naturel, de respect d'intégration du paysage. Pour bien connaître ces éléments, il faut les lister, donner leur degré de pertinence, les hiérarchiser, sans doute identifier les stations de plantes protégées, les endroits où il ne faut pas emmener les visiteurs. On imaginait donc, ces deux grands groupes de travail. Dans ces deux cas, l'idée d'avantage de donner et de résoudre des problématiques que de définir déjà quelle taille exacte, quelle architecture. Cela définira les grands fondamentaux pour que nous puissions commencer à travailler sur le dimensionnement général du projet.

Pour ces deux grands groupes de travail, nous préparerons (ALEP et AJM) des questionnaires, des documents pour que les gens puissent travailler sur des bases qui puissent aider, faire gagner du temps et faciliter les réflexions. On s'est dit que pour tout cela, on fasse une sorte « d'entonnoir » pour que les bonnes questions que vous vous êtes posées soient mises dans le bon ordre pour que l'on ne tourne pas en rond, car il y a toujours des contradictions. On a donc imaginé 7 grandes questions à résoudre pour aboutir au projet final :

1) **Quelle aire de pertinence pour ce projet ?** Pour tous ceux qui vont participer à la réunion d'échange, de réflexion et de travail de décembre, il serait bien de réfléchir et de donner sa position (même s'ils l'ont déjà fait sur le questionnaire), en hiérarchisant les attentes et les

conseils. La première question concerne l'aire de pertinence du projet. Pour nous c'est fondamental. Le projet s'inscrit dans l'Opération Grand Site bien sûr, mais nous pensons que l'aire de pertinence du Belvédère de Blandas, qu'il soit dans son état actuel ou futur, peu importe, ne comprend peut être pas tout le Gand Site, mais est davantage contenue. Cela n'empêche pas que l'ensemble du Grand Site soit évoqué. Pour nous, l'aire de pertinence du projet est à définir en fonction des autres projets qu'il y a sur le territoire, ou qu'il va y avoir, qui pourraient rentrer en résonance avec le nôtre. Un exemple : on nous a parlé dans le programme de l'Opération Grand Site, de la maison des mégalithes à Blandas. Quelle résonance elle aura-t-elle avec notre projet ? Est-ce qu'elle est en résonance avec le projet de « Terre de Causse ? ». Il faut la positionner. Les sentiers qui partent du site, quel que soit le projet, renvoient vers où, jusqu'où ? Il y a un maillage à établir, des éléments à hiérarchiser pour donner l'échelle et définir le contexte dans lequel on travaille. Cela donnera la dimension et l'ambition du projet, au sens positif du terme. Est-ce un projet qui dépasse la commune ? (bien entendu), qui dépasse la Communauté de Communes ? (sans doute), qui va jusqu'au département ? (on le pense également), de quelle façon ? On doit se poser cette question 1ère essentielle qui va aider à dimensionner le projet, à définir « l'aire de pertinence ». Cela donne aussi l'échelle et la durée du projet. Il faisait partie de notre programme : ce projet est un « index de sites » sur lesquels on va renvoyer les visiteurs. Quels sont-ils ces sites ? On ne va pas demander aux visiteurs de reprendre leur voiture pendant 1 heure. Donc, quels sont les sites à proximité du projet où effectivement on va faire en sorte que les gens restent, ne reprennent pas leur voiture, se baladent à pied. On va aussi dire quelles sont les façons les meilleures d'accueillir les gens qui vont venir de Blandas ou de l'Hérault. Voila ainsi définie « l'aire de pertinence » du projet.

2) **Quel type de public ?** Quel est le public visé ? Une 1ère réponse dans le programme, évoquait un public plutôt familial. Est-ce toujours d'actualité : les familles le dimanche ? les locaux ? les randonneurs ? les « tours opérator » ? (sans doute pas). C'est une question que l'on doit résoudre pour dimensionner le projet. Le public visé, comprend la question des périodes de fréquentation. Est-ce un projet plutôt pour l'arrière saison, surtout pas dimensionné pour l'été (parce que l'on sait très bien que l'on ne pourra pas accueillir tout le monde et que, peut-être, ce n'est pas cela que l'on veut faire). Le type de public visé doit être également définit avec les habitants, associations, relais locaux, CDT, et représentants de l'Etat... Une fois défini le segment de la population que l'on veut accueillir sur Blandas, (local ou non, familial ou non) … Il faut se poser la question suivante :

3) **Que va t-on faire sur ce lieu ?** Quels types d'activités ? Quelle est l'offre culturelle et touristique ? Nous avions dans notre premier projet la volonté d'avoir un parcours muséographique de plein air très simple, pour faire de ce projet une promenade didactique. Faut-il abandonner ça ? Quoi qu'il en soit l'ambition était d'avoir une offre culturelle et touristique. « Touristique », car on renvoyait sur d'autres lieux, et sur tous les projets de maisons qui étaient déclinés dans le programme du projet. Que veut-on faire ? Que peut être la maison culturelle qui n'est pas sur le projet mais à Blandas ? Comment dimensionner le bâtiment d'accueil ? Il faut définir ce que l'on veut faire à l'intérieur et à l'extérieur.

4) **Pour combien de personnes ?** Il s'agit de définir la capacité de « charge du site ». La capacité de charge du site qui va donner les conditions financières du projet. Bien évidemment, on ne fait pas des équipements pour 20 000 personnes comme on en fait pour 100 000 ! Il faut donc définir les modalités de visites (visites libres ou visites guidées), le nombre à organiser, etc... La définition du nombre de visiteurs renvoie aux 2 questions précédentes qui étaient le « pourquoi faire ? » et « quel public ? ».
Ces premières questions sont essentielles et devront être débattues lors de notre prochaine rencontre du 3 décembre prochain. Il s'ensuivra d'autres interrogations :

5) **Comment aménager ce site ?** Définir son fonctionnement global, quels sont ses contenus, les histoires que l'on veut raconter… Il s'agira alors de définir, ensuite, l'esprit de l'architecture, l'esprit des belvédères, leur nombre, l'esprit dans lequel on va travailler, etc...

6) **Comment gérer le projet ?** La réponse à cette question va dépendre de toutes les questions qu'on se sera posées avant. Il s'agira ici, d'aborder toutes les questions d'autofinancement, de délégation de service public ou non, etc. Ces questions ne seront abordées que lorsque les questions du restaurant, de l'accueil auront trouvé leurs réponses.

7) **Comment communiquer autour du projet ?** Cette communication intéresse de nombreux acteurs : la commune, la Communauté de Communes, le Grand Site, le CDT, etc. La question de la communication, qui passe aussi par la signalétique, est essentielle. Il y a des écueils à éviter. Une question vous est également posée ce jour : Quelle communication voulez vous mettre en place durant ces 6 à 8 mois de concertation ? Quels sont les relais possibles pour que les personnes, qui effectivement ne sont pas là aujourd'hui, et toutes les personnes qui souhaitent s'informer, puissent rentrer dans le jeu, puissent lire les comptes rendus ? … La communication commence en effet dès aujourd'hui.

Avant de débattre de la pertinence de cette méthode de travail, il est intéressant de reparler de la consultation réalisée auprès des habitants de Blandas. Les éléments que le groupe de travail avait fournis ont été repris. Sur les 184 questionnaires diffusés, 103 ont été retournés, soit un taux de réponses que l'on considère comme une bonne participation, 56% en l'occurrence.

Edith VEZINET rappelle que certains habitants de la commune de Blandas avaient souhaité une réunion publique. Cette réunion publique a eu lieu le 11 septembre. Les inquiétudes et les questions qui ont été posées durant cette journée, avaient été transmises à l'époque. Par la suite un questionnaire a été élaboré et diffusé auprès des habitants de Blandas et aux personnes qui sont domiciliées à l'année ou périodiquement. Toutes les réponses de ce questionnaire ont été communiquées.

Philippe DELIAU indique aux services de l'Etat, le CAUE, le Conseil Général, qu'il y a eu une pré-concertation, même si celle-ci est dans la droite file de ce qui a déjà été entamé.

Myriam BOUHADANE demande de préciser si les modifications des esquisses présentées se sont basées sur ces mêmes réactions.

Philippe DELIAU précise que les gens ont réagit au travers du questionnaire évoqué sur le projet tel qu'il est aujourd'hui. Les modifications seront prises en compte avec ce 1er comité de pilotage, qui effectivement représente au sens large tous les acteurs du projet. L'esquisse et l'avant-projet seront revus en fonction. Les réunions avec le Comité de Pilotage permettront de débattre des questionnements et des inquiétudes qui ont été exprimés dans ce questionnaire, et d'autres également.

Concernant le questionnaire :

- A la 1ère question qui était : *Etes-vous favorable à un projet d'aménagement du Cirque de Navacelles ?* , 72 % des gens se sont déclarés favorables. Les « oui » se sont accompagnés de conditions sur le respect du site, pour un tourisme de qualité et non un tourisme de masse, en respectant la faune et la flore. Le projet d'aménagement du belvédère n'est donc effectivement pas contesté, sous réserve qu'il soit respectueux à plusieurs niveaux. C'est un « oui » mais un « oui mais ».

- A propos du restaurant, plusieurs questions étaient posées : *Etes-vous favorables à la déconstruction du restaurant actuel ? Etes-vous favorables à l'aménagement et mises aux normes du restaurant actuel ? Si vous êtes favorables à un nouveau bâtiment, êtes-vous d'accord avec la proposition architecturale du projet ?* Ces questions sont majeures. Les deux tiers des personnes interrogées désapprouvent la destruction du restaurant. C'est un vrai point de blocage, à débattre avec les services de l'Etat puisque beaucoup de questions sont posées par rapport à la mise aux normes et à l'agrandissement. Son éventuelle reconstruction pose aussi la question de l'architecture, de la modernité, etc,

- Le questionnaire aborde aussi la *question des parkings*. Plus de 90% des gens ayant répondus approuvent la suppression du parking sauvage. Il y a un vrai problème de stationnement aujourd'hui, et personne ne se satisfait de la situation actuelle. Pour la majorité des gens disant souhaiter conserver l'emplacement du parking actuel, il est nécessaire de débattre de ses avantages et de ses inconvénients. Beaucoup de gens souhaitent conserver le parking tel qu'il est aujourd'hui, ce qui peut paraître contradictoire avec le fait que l'on ne veut plus de stationnement sauvage. Le parking actuel est peut être mal dimensionné, … Les questionnements portent sur le fait qu'on envisage de toucher à cette aire de stationnement et qu'on en crée une autre ailleurs, ce qui amène de nouvelles questions sur les impacts sur le site.

- Les questions concernant les belvédères : *Etes-vous favorables à la création de belvédères ? Si oui aux 7 ? Etes favorables aux chemins, à la boucle courte à la boucle longue, et à ces conceptions de la totalité des parcours ?* Il en résulte que 2/3 des personnes qui se sont exprimées sont favorables à la création des belvédères, les réponses étant complètement différentes quant au nombre et au traitement. Globalement, le sentiment est qu'il y en a trop, que les chemins d'accès sont trop larges, et que le choix du revêtement en béton. Les questions « d'imperméabilisation » du site, de dureté, d'aménagement, et du caractère anthropique par rapport à la vocation naturaliste des lieux devront être débattues. Beaucoup de personnes mettent en avant la remise en état des chemins existants, leur balisage, qu'il ne faut pas artificialiser les chemins, etc. Il y a là une vraie problématique.

- Concernant le bâtiment d'accueil : *Etes vous favorable à ce que l'espace culturel (expositions, muséum, maison du Causse) soit situé dans le village ?* La majorité des personnes, 90%, s'est prononcée pour que l'espace culturel soit organisé dans le cadre de la maison du Causse au cœur du village. Il faut cependant préciser qu'il n'était pas question, dans le projet initial, de faire un espace culturel. Ce nouveau projet se situant dans l'aire de pertinence et dans les projets d'équipements connexes devra donc être pris en compte.

- La dernière question formulée était la suivante : *Le projet a-t-il été établi en concertation avec la population de Blandas ?* 75% des réponses ont était négatives. Le débat est toujours de savoir s'il vaut mieux concerter après, avant ou pendant. Si la concertation n'a pas fonctionné, cette réunion a lieu avec cette volonté.

Philippe DELIAU souhaiterait que l'assistance réagisse sur l'organisation du comité de pilotage, sur le planning, et la procédure proposée avec les 2 groupes de travail qui organiseraient la prochaine réunion de décembre. Des précisions peuvent aussi concerner la restitution du questionnaire précédemment faite.

Nicole FLEURY revient sur le manque de concertation pour préciser que le manque de communication est surtout à considérer, les gens s'étant sentis frustrés.

Myriam BOUHADANE demande des précisions sur le déroulement et les questions abordées par les 2 groupes de travail (programmation fonctionnelle et économique du projet, et questions patrimoniales).

Philippe DELIAU explique que chaque groupe de travail devra réfléchir sur les 4 thèmes évoqués. Le premier groupe travaillera en premier lieu sur les questions de programmation et de fonctionnement général de l'équipement (à la fois en dimensionnement et au niveau économique puisque l'économie est un facteur primordial dans ce projet). Et le 2ème groupe travaillera sur les problématiques patrimoniales et environnementales au sens très large du terme. Pour ces 2 grands groupes de travail, l'intention général sera cependant la même : résoudre les 4 grandes questions que sont l'aire de pertinence du projet, le public visé, le pourquoi faire (l'offre culturelle et touristique) et la capacité de charge du site.

Un tour de table a ensuite lieu, pour retenir les réactions des personnes présentes.

Jacques REYMONDON apporte des précisions sur la procédure retenue : il a été lancé un appel à idées et non un concours de paysagistes et d'architectes, qui aurait était moins ouvert. L'appel à idées établit un concept et permet de faire le travail de concertation entamé, primordial. A propos des 4 axes de travail mis en place : dans le cadre du programme d'actions de l'Opération Grand Site de Navacelles, les études lancées, en ce moment, viendront étayer, le travail qui va être fait par les groupes de travail. A savoir, pour l'aire de pertinence, un schéma d'interprétation a été lancé et ce schéma d'interprétation vise à donner tous les rapports qu'il peut y avoir entre les différents projets qu'il y a sur le territoire entier de l'Opération Grand Site. Notamment sur l'actualité et la pertinence de créer, peut-être une maison du Causse à Blandas. On pourra donc appuyer ce travail des groupes de travail et ne pas refaire 2 fois les mêmes choses puisqu'on aura déjà des données. Quel type de public ? Une étude de fréquentation existe, qui va nous aider et aider le groupe de travail, à avoir une idée un peu plus précise quand on parle du public du Cirque de Navacelles. Pourquoi faire ? Le travail spécifique sur les belvédères doit être associé à toutes les études qui sont lancées au sein de l'OGS : Schéma d'interprétation, charte architecturale et paysagère, étude de fréquentation, mais aussi le plan de circulation et de stationnement.

Laurent PONS complète le propos avec le carto guide en cours de réalisation sur les sentiers de randonnées, et valide la méthode professionnelle lancée. Il rappelle qu'à l'origine du dossier OGS, l'aménagement du belvédère faisait l'objet d'une fiche d'action à mener. Cette fiche identifiait un besoin, une réalité, des problèmes de circulation, de fréquentation, de pollution pressentis. Le projet a été lancé sur ces bases générales, il s'agit désormais, pendant les 6 à 8 mois de travailler dessus, plus précisément pour cerner tous les problèmes dans le détail.

Denis SAUVEPLANE donne son accord avec les 4 questions essentielles et mesure le travail à réaliser pour y répondre.

Roger SIBELLAS rappelle qu'il existe un Syndicat Mixte d'étude et de pilotage du Grand Site de Navacelles et souhaiterait des précisions sur son lien avec le comité de pilotage d'aujourd'hui.

Jacques REYMONDON précise que le Syndicat Mixte de Navacelles a été mis en place depuis bientôt 3 ans. Ce Syndicat Mixte est composé de 4 partenaires à savoir le Conseil Général du Gard, le Conseil Général de l'Hérault, la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac ainsi que la Communauté de Communes du Pays Viganais. Dans le programme d'actions qui a été entériné par la Commission des Sites, il est prévu beaucoup d'actions, d'études (schéma d'interprétation, charte architecturale et paysagère, plan de circulation et de stationnement). Pour toutes ces études, la maîtrise d'ouvrage est confiée au Syndicat Mixte de Navacelles. En revanche, pour tout ce qui est aménagement et travaux la maîtrise d'ouvrage est assurée par les deux Communautés de Communes. Les travaux de parking et de création de belvédère à la Baume Auriol sont de la charge de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par les Communautés de Communes respectives.

Roland CANAYER : le fonctionnement reprend celui du Pays : c'est le Pays qui porte les fiches et les Communautés de Communes sont toujours maîtres d'ouvrages pour la réalisation des travaux.

Laurent PONS : pour exemple, pour le problème de l'assainissement à Navacelles, on va se servir du Syndicat Mixte pour rassembler les différents partenaires qui ne sont pas tout à fait les mêmes dans le Gard et dans l'Hérault, pour faire un assainissement correct dans le Hameau de Navacelles qui est Gard et Hérault.

Eric DOULCIER insiste sur la nécessité d'une concertation importante pour ne pas doubler les aménagements notamment avec la Baume Auriol. A propos de la méthode de travail, le sentiment est que la majorité des gens adhéreront à ce principe, d'autant que le maximum des personnes interpellées par ce projet sera présent à ce comité de pilotage. C'est un gage de bon fonctionnement et de sérénité pour les débats.

Catherine POINSOT demande plus de précisions sur la prise en compte du travail qui sera effectué dans le projet définitif du belvédère.

Pour Philippe DELIAU, le projet ne se fera que s'il est partagé, d'une manière ou d'une autre. Qu'on n'arrive pas à contenter 100% des gens, parce qu'il y a des intérêts particuliers, sans doute, mais un projet d'une telle envergure ne peut qu'être partagé pour fonctionner, et les meilleurs ambassadeurs d'un projet sont les locaux. C'est eux qui le vendent au sens propre du terme. Pour prendre l'exemple du Pont du Gard : le projet a été combattu violemment par certaines personnes, et il a fallu 5, 6 ans, 10 ans pour qu'elles se l'approprient (même encore pour certaines jamais). Quand ALEP a aménagé « Mémoires de Garrigues » avec Véronique Mure et Raymond Sarti, on a utilisé aucun béton, et on a pâti de ces premières critiques, des gens qui trouvaient que le ruban entre les 2 rives et le bâtiment n'allaient pas. Je pense que le projet a été sans doute trop dimensionné au départ, avec trop de choses à faire. La nécessité absolue était quand même d'accueillir, d'une manière ou d'une autre, plus d'un million de visiteurs. Aujourd'hui, le Pont du Gard accueille 1.3 millions de visiteurs (avant c'était 1,2 millions), car c'est un monument international. Nous ne sommes pas dans cette configuration à Blandas.

Catherine POINSOT ajoute que le projet des belvédères de Blandas concerne quand même tout le Causse de Blandas et pas seulement la commune de Blandas.

Nicole FLEURY approuve la méthode de travail choisit et dit sa motivation.

Bertrand SCHATZ est également satisfait par la méthode qui est proposée, en espérant que l'esprit d'ouverture sera de mise jusqu'au bout de cette concertation. La concertation est vraiment un gage de succès dans la mise en place de tels projets. Il regrette l'absence des associations du Pays Viganais, il serait intéressant de penser à l'extension d'un questionnaire, ou une sollicitation plus large de la population locale. Concernant la communication sur le projet il serait utile qu'il y ait des comptes rendus publics de ce qui est et de l'état d'avancement des réflexions. Il est aussi important de se mettre d'accord sur un projet commun, même grossièrement avant de se diviser en petits groupes, même si les petits groupes sont les 2 unités qui vont réfléchir sur les mêmes questions. Mr Schatz évoque 2 inquiétudes : la maison du Causse (maison du mégalithisme) qui mérite des discussions pour unifier les projets, et les belvédères projetés coté Hérault, qui nécessite une unité dans la réflexion, pour éviter la petite bagarre quasi historique entre Gard et Hérault autour de Navacelles. Et aboutir à quelque chose de partagé et de réfléchi.

Nicole FLEURY rappelle que les touristes concernés côté Gard et côté Hérault sont les mêmes !

Samuel HUSSONG pense que la réflexion comme elle devrait être engagée avec les questions semble essentielle. Le projet de la maison du Causse et du mégalithisme nécessitent des discussions rapides pour être rattaché au projet des belvédères.

Philippe DELIAU rappelle que l'équipe n'est pas missionnée pour ces éléments là, mais qu'il faut effectivement les considérer car cela pose la question de l'aire de pertinence du projet. Le projet ne devra pas être redondant ou en tous cas contradictoire avec ce qui va se passer après. Le petit accueil dimensionné suite au programme, dans le projet, ne devra pas être une concurrence vis-à-vis de cet équipement là. Il faudra bien hiérarchiser les choses.

Gérard DECOOP revient sur l'historique en demandant s'il serait possible de connaître assez rapidement les observations touristiques précédentes ou actuelles pour avoir une certaine idée de ce qui se passe en dehors du fameux chiffre des 200 000 visiteurs et des mœurs touristiques actuelles, puisqu'une analyse a était précédemment citée.

Edith VEZINET approuve cette première réunion du comité de pilotage et souhaite une bonne continuation pour arriver à un projet cohérent et à la mesure du Causse.

Philippe GALANT approuve également la méthode. Les problèmes abordés sont des problèmes récurrents que l'on retrouve dans de nombreuses opérations Grand Site à l'échelle régionale ou dans d'autres aménagements. La démarche côté Hérault pour les belvédères semble rassurante : elle se fait dans un souci de découverte du patrimoine historique et naturel, apparemment en bonne intelligence.

Marcel BOURRIE est agréablement surpris de cette concertation et que le village de Blandas ait été pris en compte. Le souci est que Blandas ne soit pas à part de l'aménagement du site pour pouvoir profiter de cet aménagement comme tout le Causse.

Thierry MAMALET approuve la méthode de travail mais peut être que des groupes de travail risquent de se chevaucher ou d'avoir des avis différents à accorder. L'exemple de la protection de l'aigle avec la construction d'une habitation, difficilement conciliable, est exposé. L'autre réserve concerne la disponibilité des gens et le nombre de réunions pour ne pas avoir de changement d'interlocuteurs. Il nécessaire de limiter le nombre de réunions pour avoir une réaction des gens qui ne sont pas disponibles et de diffuser les comptes rendus. Le groupe de travail devra récupérer les réactions aux comptes rendus diffusés aux gens de la commission et qui pourront être distribués à d'autres personnes, notamment aux maires de la Communauté de Communes, etc.

Jean-Claude BOULET est satisfait de cette réunion et se réjouit de voir qu'éventuellement les avis des gens du village seront un petit peu pris en compte, en espérant que cela continue

Jean-Thierry LAZARE : la mise en place de ce comité de pilotage semble faire l'unanimité. Un bon comité de pilotage saura s'enrichir des différences de ses composantes, c'est très important. Il sera nécessaire de coordonner les projets « gardois » entre eux, et d'essayer aussi de trouver une coordination entre le projet d'ensemble, coté gardois et coté héraultais. Monsieur Lazare signale que dans toutes ces opérations il y a 2 risques principaux. Le 1er est celui de la dérive financière. La dérive financière dans l'investissement peut être à peu près être limitée dans le temps, en fonction des cofinancements et notamment des aides publiques. Dans le fonctionnement c'est beaucoup plus inquiétant et le contribuable peut en faire les frais. Ceci étant, en ce qui concerne la méthode de conduite de projet, 2 groupes de travail lui paraissent suffisants. Qu'il y ait des choses qui se chevauchent n'est pas forcément un handicap, l'important ensuite est la logique « d'entonnoir » pour y parvenir à un projet partagé par l'ensemble des acteurs. La réflexion sur les contenus et l'expression de la muséographique et la scénographique devra être abordée car elle est importante dans ce type de projet. 2 petites remarques à formuler dans ce genre de dossier : il faut faire très attention aux mots qu'on emploie, et à fortiori, quand les mots peuvent revêtir des échelles de grandeurs sinon de valeurs très très différentes. Il a été question de tourisme de masse. A ce stade ici et compte tenu des éléments qu'appelle t-on dans notre cas par « tourisme de masse » ? De la même façon avec les « tours opérator » car il n'y a aucune commune mesure entre un tour opérator de charter sur la Costa Brava et un tour opérator culturel ou patrimonial fonctionnant en petits groupes de découverte de 8-10 personnes. Celui là n'est peut être pas inutile sur le causse de Blandas.

Roland CAVAILLER approuve la méthode de travail.

Olivier LE BRUN fait de même en précisant que les projets de développement touristiques sont les projets à priori les plus dangereux parce qu'effectivement si on ne sait pas se donner des limites au départ ensuite c'est très difficile d'enrayer la machine. Sur le Cirque de Navacelles, il y a environ 200 000 personnes. C'est rien, par rapport aux Grands Sites, comme à Saint Guilhem, Aigues Mortes ou des sites qui ont déjà une valeur reconnue depuis longtemps, où on dépasse le million de visiteurs. Il faut bien imaginer que ce qu'on va mettre en place n'aboutisse pas à une fréquentation de ce type car à priori personne n'est d'accord sur le Causse de brasser de l'ordre du million de personnes sur le Cirque de Navacelles.

Noël DUCRET intervient sur plusieurs points. La DIREN et le Ministère, très preneurs des Opérations Grands Sites, ont l'expérience sur à peu près une centaine d'Opérations Grands Sites qui marchent en France. Monsieur Ducret en à 5 à suivre actuellement et trouve que pour Blandas, un processus de communication est en route, qui a l'air de bien vouloir fonctionner, qu'on n'observe pas ailleurs. L'Opération Grand Site est une opération assez complexe, dont l'objet n'est pas le développement économique à tous prix. L'objet au départ est toujours la requalification des sites de renommée nationale et même internationale. Certains font l'objet d'un tourisme de masse avec des problèmes propres à gérer (exemples du Pont du Gard, d'Aigues Mortes et de St Guilhem). De toutes les discussions ont eu lieu jusqu'à maintenant sur le Cirque de Navacelles, la conscience est bien ne pas développer le tourisme de masse. Au contraire il faut apporter des solutions qui permettent une diffusion, une valorisation et permettent au gens qui viennent de mieux connaître le pays et aux gens du pays de mieux vivre avec le tourisme actuel. C'est un des points le plus important. Le projet actuel est une des actions. Il y a 30 actions dans l'Opération Grand Site, cette action sur Blandas n'est pas une action de développement touristique. Telle qu'elle a été conçue au départ, c'est une action de valorisation du site, en particulier de valorisation du belvédère ou du moins du territoire sur lequel il y a un belvédère et sur lequel on propose une mise en valeur, ou du moins de permettre aux gens de voir qu'il aussi d'autres lieux de proximité qui permettent de contempler le lieu.
L'autre point concernant l'OGS, est qu'il y a bien une articulation entre la valorisation du tourisme, la valorisation des sites patrimoniaux et en même temps la diffusion et la prise en compte de la qualité du tissu caussenard. C'est-à-dire une articulation avec les villages à l'arrière mais aussi avec l'activité, avec l'agriculture, le patrimoine qui existe. Toute cette réflexion là a été faite dans l'Opération Grand Site est a été présentée la semaine dernière à la commission des sites qui l'a très bien comprise. Les OGS sont très complexes parce qu'elles demandent des interventions de différents ministères. Ici on a 2 départements, ce qui n'est pas toujours évident à gérer. Cette action date depuis d'une bonne vingtaine d'années, et là effectivement c'est en train de bien prendre forme. Il est vrai que ces opérations complexes demandent dans certains cas des opérations de communication.
Ce sont des éléments sur lesquels on a fort à faire et qui s'ajoutent à tout un ensemble d'études financées par l'état, lancées pour alimenter la réflexion. Ce comité qui essaie de travailler avec tout le monde est un bon exemple de travail en commun, avec un questionnaire qui permet de voir une peu comment réagissent les personnes. Ce sont là déjà de bonnes bases pour réaliser un bon projet. Il est important de préciser qu'avant d'aboutir, le projet devra faire l'objet de tout un ensemble de filtres, déjà vis-à-vis de différents services, de la Commission des Sites, du ministère. La qualité des aménagements sera évaluée, en connaissance du lieu. Ce projet n'est pas comparable à celle du Pont du Gard, d'ailleurs, ce n'est pas l'objet, ce n'est pas le même lieu, la même fréquentation, ce n'est pas le même choix politique. Il y a avait quand même un choix politique très fort pour le Pont du Gard, et même tout au départ le projet de départ était beaucoup plus ambitieux et a été réduit parce que l'Etat était là, et a essayé de faire respecter le patrimoine commun à tous.

Myriam BOUHADANE trouve que le comité de pilotage est très élargi, par rapport à d'habitude, et considère la méthode assez démocratique. Tout le monde, tous les avis, seront pris en compte. C'est le mérite de ce projet. Les intérêts des uns et des autres seront différents, ce qui ne veut pas dire qu'ils seront divergents. Toutes ces réunions de travail vont aboutir forcément à des choix. Qui dit choix dit

compromis. Et après cela va être un projet qui essaiera de réunir le plus de satisfactions possibles mais jamais toutes les satisfactions. C'est inévitable, il s'agira bien de compromis.
Ce projet aura une vision à long terme. La question du restaurant qu'on veut absolument garder, c'est peut être une vision à court terme. Le projet réfléchi de façon élargie et ne semble pouvoir être qu'un projet à long terme, avec une approche de développement durable et écologique. Le projet dessiné sera une transcription de toutes les idées qui auront émergées du groupe de travail. Le fait méritoire est qu'il y a eu une 1ère esquisse, que l'on remet en question, que l'on repense globalement. On ne met pas les gens devant le fait accompli.

Nicole Fleury ne partage pas cet avis, ce n'est pas le sentiment que les habitants de Blandas ont ressenti.

Emmanuelle DIEZ représentant le Conseil Général du Gard trouve la méthodologie extrêmement intéressante. Comme la DIREN, le Conseil Général a l'habitude de travailler sur les OGS et travaille sur plusieurs Opérations Grands Sites sur le département du Gard. La question de la communication est primordiale. Il est très compliqué en effet pour les techniciens de travailler sur des méthodes d'élaboration de projet, faire débattre et lancer la concertation sur un projet qui n'existe pas du tout. Le comité de pilotage va être amené à se revoir et apprendre à travailler ensemble. Au sein d'un comité de pilotage on n'a pas l'habitude de démarrer par l'opinion et l'expression locale. Le travail de Madame Diez est de voir à l'échelle du département, où il y a des enjeux particuliers et où va se concentrer l'action du Conseil Général. Pour le service environnement, qui est l'interlocuteur pour le Conseil Général pour les 3 Opérations Grand Site qui sont en cours dans le département, la porte d'entrée pour le département c'est l'environnement. Ce sont les Espaces Naturels Sensibles, la politique départementale de l'environnement. C'est pourquoi c'est ce service qui va représenter et suivre les travaux.
D'une manière générale pour les Opérations Grand Site, le démarrage est toujours difficile. Au départ du projet la problématique est la suivante: on a un Grand Site avec un enjeu incontestable, un enjeu majeur qui fait que l'on va mobiliser l'action publique sur ces sites là. Au niveau local, on se rend déjà compte qu'on vit dans un milieu extraordinaire ou sur un site particulier. Mais on s'en rend compte plus ou moins, on a des contraintes à gérer. Après, au sein d'une Opération Grand Site, la problématique peut être de gérer des sites qui sont trop fréquentés (le Pont du Gard ou la Pointe du Raz pour parler des grands sites en France où on avait une sur-fréquentation qui abimait le site). Pour cela la politique nationale est alors d'essayer de mettre là des moyens pour aménager les choses. Pour cela, l'étape préalable de concertation et de prise en compte de la population locale et associer les habitants à la réflexion se faisait de façon spontanée, parce que les gens étaient déjà sous la pression de la sur-fréquentation du site. C'était là une demande qui venait de la base. Ici, à Blandas, comme on l'est aussi un peu sur la Camargue gardoise, on est sur d'autres problématiques. Le problème est de gérer un site qui a une forte valeur patrimoniale, une fragilité naturelle particulière, des enjeux particuliers, etc. Et comment sur ce site là on permet de maintenir une activité, associer la population et rester dans une dynamique de vie du site, qui va également permettre soit de restaurer quelques points noirs paysagers, soit d'améliorer globalement le site. Paysager au sens des habitants mais ça peut être paysagé au sens environnemental et écologique du terme aussi. Comment valoriser ce que l'on a en l'état … Cela permet de resituer comment notre service est impliqué pour suivre les dossiers pour le compte du département.

Pour ce qui est de la méthodologie proposée aujourd'hui, Madame Diez la trouve extrêmement intéressante. Elle serait à adopter à l'échelle d'autres Opérations Grand Site. Concernant ce qui a été dit par les associations, les représentants, les habitants, et pour éviter de se lancer dans des groupes de travail qui pourrait devenir difficiles à faire tourner, on s'appuie sur l'expérience d'ALEP concernant l'animation. Animer un groupe de travail pour pouvoir arriver à produire ensemble est un vrai métier. Cette méthode est à transposer sur d'autres OGS sur le département et l'OGS de Navacelles plus globalement. Discuter, débattre et co-construire ensemble vraiment, à partir d'une base. C'était l'idée de l'appel à idées, depuis que le Conseil Général et les membres du syndicat de Navacelles ont décidé de travailler, avec les membres d'un comité technique, de professionnels. L'idée de départ était bien de faire ce concours à idées pour avoir une base, qui était bien à finaliser et à mettre sur la place

publique, à travailler avec les habitants dans ce qui est de la déclinaison locale concrète pour ceux qui vont partager. La méthodologie d'élaboration au sein d'un comité de pilotage, regroupant à la fois les institutions et les associations locales semble gérable. A l'échelle de l'Opération Grand Site, ça va être plus compliqué. Il faudra inventer d'autres moyens de communiquer, informer et tenir au courant ceux qui ne sont pas membres du comité de pilotage. Derrière le mot comité de pilotage, il s'agit de désigner l'organe de décision pour le maître de l'ouvrage et les financeurs derrière. On est dans l'instance ultime en terme de groupe de travail d'élaboration, pour construire ensemble le projet. C'est une excellente démarche et il va falloir qu'on y arrive et qu'on aboutisse, jusqu'au choix qui va sortir de notre comité de pilotage.
A la fin, le CG ira ou n'ira pas. Madame Diez parle au nom du Conseil Général et du Vice-Président délégué à l'environnement qui a un budget, et aujourd'hui ce qui a été décidé c'est que pour les 2 ans qui viennent, le budget du département en matière d'environnement sur les grands sites à l'échelle départementale, il va être ici et du coup il ne sera pas ailleurs. La période que le comité de pilotage s'est donné (6 à 8 mois de travail pour aboutir à une décision) va me permettre de réorienter la politique du département quelque part, ce qui me semble un délai intéressant et suffisant. L'objectif est aussi de rameuter les autres membres du comité de pilotage qui ne sont pas présents aujourd'hui, pour bien aussi, leur dire que ça va être important qu'ils soient présents à toutes les réunions.
Concernant les réunions de travail sur la journée, notamment pour les deux prochaines dates, Madame Diez insiste sur le caractère indispensable des journées de travail où le maximum de personnes doit être présent. Pour Alep, c'est un vrai travail, ils sont payés pour le faire mais il faut que le comité de pilotage vive jusqu'au bout dans sa configuration actuelle. C'est un temps de mise en commun important, le bureau d'études se déplace, il faut être efficace sur la durée.

Philippe DELIAU précise que les 2 dates annoncées pour les prochains comités sont fixées le 3 décembre et le 14 janvier 2010 et il y aura 5 grandes réunions jusqu'à fin juin.

Madame Diez précise Dernière concernant la mise en place du carto-guide qu'il s'agit typiquement du type de comité de pilotage qu'on préconise sur tout le territoire départemental pour la mise en œuvre des réseaux de randonnées et d'activités de pleine nature, tout ce qui développement de réseaux. Le Conseil Général est compétent en la matière et c'est son service qui le suit, ce qui permettra aussi de faire le relais sur l'accompagnement du projet côté mise en œuvre du carto-guide. Des contacts Gard/Hérault ont déjà eu lieux. Le travail se fait en binôme avec le Conseil Général de l'Hérault, sur tous les projets interdépartementaux, en mettant en place des référents nominatifs. Et moi j'ai un homologue avec qui on travaille au quotidien sur les échanges d'infos entre les 2 départements. Sur la thématique Espaces Naturels Sensibles, randonnées, le site est dans des compétences des départements et on s'y retrouve sans problème et sur le carto-guide, cela sera le cas.

Claude MONNIOT constate qu'il y a un certain consensus autour de la méthode qui est proposée et s'en réjouit, parce qu'il y a avait des inquiétudes qui s'étaient exprimées, à l'accueil qui serait fait à la proposition. Ça recueille l'agrément et c'est une bonne chose. Le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine, s'intéresse d'autant plus à cette affaire que ça fait partie de l'Opération Grand Site. Le lieu de l'opération se situe à la fois en site inscrit et en bordure du site classé (il y a des petits morceaux qui débordent sur le site classé). Le service du SDAP va être amené à donner son avis sur le projet, puisque cela va déboucher sur des permis de construire ou des permis d'aménager il donnera son avis qui sera suivi ou non par l'autorité qui sera amenée à délivrer les permis. En l'occurrence le Préfet, car la commune de Blandas n'a pas de Plan d'Occupation des Sols. Par contre en matière de permis de démolir, à propos du restaurant, il précise qu'il faut l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France. En ce qui concerne le contenu de l'opération, le cadre du projet tel qu'il avait été défini est bien dans l'esprit des Opérations Grand Site. C'est-à-dire qu'on a un site même si il n'y a pas 1 million de visiteurs, quand même 200 000, ce n'est pas négligeable. On ne sait pas à quel moment les opérations d'aménagement que l'on fait, la promotion que l'on fait, etc. fait bouger un effet de seuil, on ne sait pas à quel moment la fréquentation augmente sensiblement par rapport à la fréquentation antérieure, et on verra. Le principe est quand même de reculer autant que faire se peut les aménagements qui sont en bordure du site lui-même, en bordure du

Cirque de Navacelles, et de faire en sorte que les gens qui viennent là trouvent ce dont ils ont besoin en matière de services, d'information, etc. mais que, par ailleurs, on n'ait pas un impact sur le site. C'est peut-être le point commun que l'on peut avoir avec le Pont du Gard. Le souhait de la Commission Supérieure des Sites pour le Pont du Gard était de dire : « on fait des aménagements, d'accord (elle a même autorisé un nombre de m² de bâtiment relativement important), mais à condition que ça ne se voie pas du pont, qu'il n'y ait pas de co-visibilité. » Là, à Blandas, on est un peu dans cette logique. Il est vrai qu'elle n'est pas entièrement partagée, il est vrai que la réalisation de la Baume Auriol, par exemple, est visible depuis l'extérieur. Mais peut être faut-il aussi tenir compte de ce qui s'est déjà fait et ne pas retomber éventuellement dans les erreurs qui ont pu être commises ? Il y a une logique à cette opération, d'organiser les circuits, de reculer effectivement les bâtiments, de leur donner une fonction plus diversifiée que ce n'est le cas dans l'auberge actuelle, d'avoir un ensemble qui permette de valoriser le territoire, et pas seulement, évidemment le site au sens ponctuel du terme. On est dans cette logique. Il semble intéressant, même s'il y a un large débat qui est ouvert, qu'on reste quand même dans cet esprit là. Parce que bien entendu, il ne faut pas tout chambouler et revenir à une autre configuration qui, elle, ne serait plus dans l'esprit des Opérations Grand Site, et qui, évidemment, aurait du mal à être approuvée et même être financée par l'Etat. On a une logique, il faut s'y tenir, mais il faut évidement l'adapter dans le détail à ce qui pourra émerger au cours des réunions de groupes de travail. Il y a une logique et une cohérence d'ensemble qui se fait dans le cadre de l'Opération Grand Site. Au cours des discussions dans les groupes de travail, on ne peut pas s'empêcher de chercher la cohérence et la liaison avec le reste, mais le but du comité de pilotage et des groupes de travail, n'est pas de refaire l'Opération Grand Site dans son intégralité puisque pour ça il y a une structure spéciale, il y a un Syndicat Mixte et des réunions qui se font par ailleurs. Ici il s'agit bien d'une opération, on est bien clair, le comité de pilotage est là pour traiter de cette opération et de son lien avec le reste. Il n'est pas là pour refaire la totalité de l'Opération Grand Site. Si on ne veut pas se perdre et s'égarer, il ne faut pas perdre cela de vue. Le SDAP sera présent autant que de besoin pour participer à chaque fois que ce sera possible, et de toute façon, il y aura au final un projet, on sera amenés à l'examiner avec toute la bienveillance et l'attention voulue.

Philippe DELIAU : 4 questions qui sont restées un peu en suspens : Comment on organise les groupes de travail, la manière de communiquer, ce qui va se passer dans ce comité de pilotage pendant les 6 à 8 mois, et la question des contenus et de la muséographie.
Nous n'avons pas commencé à travailler car on voulait connaître le sentiment de tous avant de formaliser les premiers documents. Nous proposons maintenant, que d'ici 15 jours à 3 semaines, on établisse le compte-rendu de cette réunion en donnant les questionnements de chaque groupe de travail. Ce compte rendu pourrait être mis en ligne.

Roland CANAYER : le compte-rendu sera mis sur le site de la Communauté de Communes (www.cc-paysviganais.fr)

Philippe DELIAU : Nous fournirons un document, qui est à la fois un compte rendu très clair de cette réunion en fonction de ce que tout le monde a dit et qui propose déjà un ordre du jour de chaque groupe de travail, avec les grandes questions sur lesquelles on veut débattre. Sur l'organisation des groupes de travail, la date du 3 décembre est proposée, de 10h00-16h00. A 10h00, une partie des personnes, celles qui le veulent, iront dans le groupe de travail « fonctionnement, dimensionnement, programmation fonctionnelle », et un groupe de travail abordera plutôt sur des critères patrimoniaux au sens très large du terme ; Il y aura du chevauchement, forcément. Si on est beaucoup, peut être pourra-t-on les dédoubler ? A plus de 5-6 peut être 10 par groupes de travail, on risque de ne pas n'arriver à parler, échanger, discuter, sinon on ne va pas y arriver. On verra combien il y aura de personnes.

Sonia LHOMME précise qu'il y a environ 40 personnes dans le comité de pilotage.

Philippe DELIAU est-ce que tout le monde viendra ? si c'est le cas, cela ferait 20 et 20 pour le premier.

Laurent PONS précise que pour un travail efficace, il faut que ce soit la même personne qui assiste aux réunions. Sinon à chaque réunion on passe la moitié de la réunion à expliquer ce qui a été fait la fois d'avant. Les convocations seront donc envoyées à la personne qui est titulaire. Si cette personne ne peut pas venir, c'est à elle de contacter son suppléant, lui expliquer ce qui c'est passé avant, pour qu'il n'arrive pas complètement déconnecté du dossier. C'est la condition sinéquanone pour avancer. On a quand même une certaine expérience sur le Causse, en ayant mené à bien des dossiers Natura 2000, qui étaient autrement plus compliqués que ça.

Philippe DELIAU propose de fixer la réunion du 14 janvier à 18h, pour qu'il y ait le plus de monde possible. Cette réunion sera la 1ère réunion de la restitution de la 1ère esquisse remaniée et des 1ères idées.
Par rapport aux études de fréquentation déjà existantes, un petit résumé pourra être fait (avec Mr Reymondon), que l'on pourra distribuer et exposer. Les contenus et la muséographie seront abordés plus tard lorsque les contenus de ce que l'on veut raconter auront été préalablement abordés. Le 14 janvier sera déjà une première retranscription, certainement très schématique, car on n'aura pas pu tout aborder le 03 décembre. C'est en fonction des résultats de ces deux premières réunions qu'on refera peut être des groupes de travail, en approfondissant des thèmes, 4 ou 5, peut-être en fonction des thèmes très ciblés. Petit à petit, on montera notre concertation.

Emmanuelle DIEZ : le 14 je pense que ça fait un peu trop court. Il vaudrait peut être mieux qu'on décide maintenant que le 14 on démarre plus tôt pour avoir le temps de finaliser des choses ou reprendre éventuellement. Quitte à ce que l'on se rende compte après que le 3 on a déjà fourni la matière. Si on arrive à 18h00 on va avoir un groupe de travail qui vous écoutera restituer. On n'aura pas tellement le temps d'en discuter.

Jacques REYMONDON rappelle que le déroulement des journées de travail, notamment celle du 3, proposait que le matin, les groupes de travail sur les différentes thématiques évoquées, travaillent, et que l'après-midi, il y ait un rendu global qui était fait à tout le comité de pilotage. Ça permettait de faire la synthèse immédiate de ce qui avait été fait pour pouvoir avancer par la suite.

Philippe DELIAU propose qu'effectivement le 3 décembre et le 14 janvier restent des journées de travail et d'échange, de 10h00-16h00. La restitution de l'esquisse se fera ensuite à une date début février, à 18h00 pour inviter tout le monde et présenter la programmation générale du projet, ou schéma fonctionnel.

Franck MONIER pense que si le groupe de travail veut aboutir à un résultat qui soit satisfaisant pour tous, il faut éviter de tout de suite se mettre dans la tête des images. Il faut oublier les panneaux, les 3 images, les 3 grands formats du concours. Il faudra parler d'un programme, d'un contenu, se mettre d'accord sur des objectifs, sur l'histoire à raconter. On met en place à travers ça à la fois un programme fonctionnel, un programme technique aussi. Le fonctionnel c'est le lien qui va exister entre le musée, si tant est qu'il y ait un musée, la salle de restauration et puis l'hébergement. Est-ce qu'il y a des relations fonctionnelles ? Sont-elles intérieures et extérieures ? Elles sont au site et à ce qui montre le site ? Lors de la réunion de restitution il ne faut pas monter une image, d'abord parce qu'on ne sera pas encore tous d'accord sur le contenu, on ne l'aura pas totalement mis au point. L'image viendra dans les mois qui suivent, en février, peut-être, pour avoir le temps de faire en mars/avril un APS et par la suite un avant-projet définitif à la fin de la période de concertation, c'est-à-dire en juin.

Roland CANAYER : en termes de communication, le cabinet ALEP va faire le compte rendu, avec le programme des réunions et les horaires. Le document sera envoyé à tous, les présents et les absents, à tous les membres du comité. Il sera sur le site de la Communauté de Communes et pourra être diffusé à travers de toutes les diverses associations. Le Conseil de Communauté souhaite diffuser après chaque réunion, un compte rendu. Ce compte rendu de la réunion d'aujourd'hui sera distribué à tous les membres de la Communauté de Communes. Il ne sera pas diffusé à la presse pour l'instant.

Le compte rendu sera envoyé à tout le monde par courrier postal, et par mail pour ceux qui ont indiqué leur adresse mail sur la feuille de présence.

Jacques REYMONDON approuve les 2 envois dont l'envoi postal, pour avoir une trace et aussi par email pour permettre les échanges. Après les journées de travail, notamment la première, il y aura d'autres échanges qui vont se passer en aval, et qui sont souhaitables. On peut avoir une réunion de travail, une synthèse l'après midi et s'apercevoir qu'on a oublié quelque chose, ou qu'il serait judicieux peut être d'ajouter quelque chose. Et là, bien évidemment on n'empêche personne de communiquer sur les adresses qui sont données. Pour qu'on puisse en faire état et en tenir compte dans les évolutions du projet. Cet échange là, ne doit pas se limiter aux réunions de travail, c'est-à-dire qu'il y a aussi des échanges techniques qui peuvent être fais entre tous les membres, en permanence. Ne restons pas figés non plus sur ces réunions. Ces réunions servent aussi à faire une synthèse de travail, pour qu'on puisse voir ce projet qui prenne corps et enfin aboutir à quelque chose de cohérent et de pertinent pour tout le monde.

Jean-Thierry LAZARE demande que soit créée une vraie liste de diffusion, de l'ensemble des membres du comité de pilotage, pour faciliter justement la communication, et qu'il n'y ait pas des échanges entre les uns et les autres sans l'ensemble.

Jacques REYMONDON approuve pour les membres, pour ceux qui ont des adresses mail. Il est évident aussi que pour les membres du comité de pilotage, s'il y a certains documents qui ne sont pas aboutis, ou des réunions de travail qui ne sont pas consensuelles, qu'il faille mettre peut des limites à la diffusion, pour ne pas partir encore dans des incompréhensions ou autre. Il pourra y avoir des échanges qui n'aboutiront pas forcément à une évolution du projet. Peut être que d'autres échanges et les réunions de travail feront qu'on s'apercevra que ce n'était pas pertinent de faire ça. C'est pour ça aussi qu'il faut qu'il y ait des échanges calés pour ne pas partir dans tous les sens que l'on aurait du mal à maîtriser.

Eric DOULCIER approuve également qu'il y ait régulièrement des comptes rendus qui soient fait au Conseil de Communauté car s'il y a relativement peu de délégués de la Communauté de Communes présents autour de la table, ceux-ci seront amenés à s'exprimer. C'est important car la plupart des maires ne sont pas là et on va leur demander de voter plusieurs millions d'euros sur un projet qu'ils n'auront peut être pas vu, ou simplement vu au dernier moment. Il est important de leur dire comment ça fonctionne et pourquoi on abouti dans 6 mois à leur demander de voter x million d'euros.

Roland CANAYER confirme que chaque délégué aura un compte rendu.

Eric DOULCIER précise qu'il faudra s'y tenir.

Laurent PONS : pour la diffusion des comptes rendus, c'est les membres du comité de pilotage, évidemment, et les membres de la Communauté de Communes. Donc c'est 54 personnes de la Communauté de Communes qui vont voter des sommes ou des dossiers. Donc en tout ça fait une centaine de personnes.

Jacques REYMONDON pense que la personne toute trouvée pour être le rapporteur des travaux du comité de pilotage mis en place pour le Belvédère de Blandas pourrait être Mr Laurent PONS, puisque c'est le Président du Syndicat Mixte de Navacelles.

Roland CANAYER pense qu'il serait intéressant d'échanger les comptes rendus de notre comité de pilotage coté Gard les envoyer à l'Hérault, en demandant à l'Hérault qu'il envoie les siens.

Emmanuelle DIEZ rappelle l'importance de cette communication de l'information. Dans un comité de pilotage, chacun représente d'autres personnes. Au niveau de son service, Mme Diez fera forcément faire remonter l'information au niveau de l'assemblée départementale quand il sera nécessaire qu'elle délibère sur quelque chose, idem pour la Communauté de Communes. Il faut que chacun ait bien

conscience que son rôle va être de relayer à son niveau. Et ce n'est pas forcément le maître d'ouvrage, le comité de pilotage sert aussi à cela. L'Hérault est présent avec les membres du Syndicat Mixte représentés ici. Il y a ceux qui sont là et ceux qui ne sont pas là et c'est pourquoi, il est important que les membres soient bien les relais d'information et représentants associatifs ou collectivité. Ce sont les représentants d'un groupe d'intérêt et de la population.

Bertrand SCHATZ pose la question de la présence au sein des 2 Communautés de Communes, qui apparemment vont décider du sort de Navacelles, d'un représentant de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et inversement.

Roland CANAYER précise qu'ils étaient invités, mais qu'ils ne sont pas venus. Ils font bien parti du comité de pilotage.

Bertrand SCHATZ souligne l'importance des conclusions qui seront faites à la fin du 3 décembre, qui seront importantes pour le 14 janvier. Un bilan à mi-parcours est important. D'autre part, il serait intéressant d'avoir un bilan des actions déjà menées par la Communauté de Communes dans le cadre de ce projet : achat de terrains, prospective sur les différents intervenants, etc, … pour que tout le monde soit renseigné sur tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Faire un bilan de ce que l'on sait autour de ce projet là.

Roland CANAYER précise que pour l'instant, rien n'est acquis. Il y a des négociations sur des terrains mais il n'y a rien d'acheté encore.

Jacques REYMONDON : les études du Syndicat Mixte font partie des documents à prendre en compte. L'étude de fréquentation a été rendue, il n'y a pas eu très longtemps d'ailleurs. Le programme d'actions a été validé, il sera diffusé à tout le monde et il reprend toutes les actions qui sont prévues dans l'avenir, qui pour certaines n'aboutiront pas. Car tout n'abouti pas, mais cela donnera au moins une idée générale de l'Opération Grand Site et du programme d'actions.

Roland CANAYER : au niveau de l'Opération Grand Site, il y a une fiche sur la maison de la Vis sur Madières et une sur la maison du causse et du mégalithisme, mais c'est une fiche. La Communauté de Communes a 22 communes et les finances sont sur les 22 communes. Pour le moment, on est sur le Grand Site, et pour la maison du Causse, il y a une fiche. Ça ne fait pas partie du projet. Pour le moment, il n'y a rien de défini quand au lieu,seulement une fiche.

Edith VEZINET confirme que si la maison du Causse se fait sur Blandas, ça n'a rien à voir avec le projet du Belvédère. Ce sont 2 choses totalement différentes.

Roland CANAYER : avec la maison de la Vis, il y a donc 3 choses totalement différentes.

Laurent PONS, en tant que Président du Syndicat Mixte, souligne que toutes les fiches du projet et du programme de l'Opération Grand Site s'interconnectent. Pour ce projet du Belvédère, on se servira des études qui ont commencé, de celles qui vont venir et de celles qui sont terminées.

Roland CANAYER précise que la Communauté de Communes n'a pour le moment pas voté le financement du Belvédère.

Philippe DELIAU demande que pour le 3 décembre, il y une personne, peut être celle qui est la plus impliquée dans l'OGS actuellement, qui peut faire un bilan des opérations en cours, ou de l'interconnexion entre les différentes choses.

Jacques REYMONDON dit qu'il n'y aucun problème puisqu'on a tous les documents pour le faire. Ce qui pourrait être intéressant pour le 3, c'est de faire venir le cabinet d'études qui est en charge du schéma d'interprétation et qui a commencé son travail et ses consultations. Il sera déjà bien avancé, il y aura déjà 1 mois de travail et de réalisations, puisque c'est une étude qui doit durer 6 mois, avec

donc à peu près les mêmes calages que le travail du comité de pilotage. Cela sera intéressant de faire avancer les 2 études en même temps.

Philippe DELIAU appuie l'importance d'avoir une vision globale des choses.

Jacques REYMONDON confirme que cela est essentiel. Le cabinet retenu est ITINERAIRES et PATRIMOINE. Ils sont de Rodez et les premieres réunions et contacts sont bons.

Myriam BOUHADANE revient, parmi les thèmes qui ont été listés pour le 3 décembre aux sous questions. Les locaux ont des éléments, par exemple les sentiers de randonnées, des cartes, … , avec lesquels ils pourraient venir. Tous les éléments qui peuvent attirer du public sur le causse … pour définir l'aire de pertinence. Il faut venir avec la matière, au moins une carte, pour tracer cette aire de pertinence.

Jacques REYMONDON : le bureau d'étude qui s'occupe du schéma d'interprétation a aussi l'inventaire du patrimoine en cours. Il y a beaucoup de matière à amener lors de ces réunions de travail.

Philippe DELIAU précise qu'il s'agit le 3 et le 14 de réunion de travail. La restitution d'un premier document n'aura lieu qu'en février. Les deux prochaines réunions sont bien des réunions d'échange sur les 4 grandes questions posées en début de réunion. On ne va pas refaire tous les inventaires, notamment ceux floristiques et faunistiques, car il y a des gens qui travaillent dessus donc on sait qu'il faudra les prendre en compte. Il ne faut pas qu'on passe trop de temps sur ces éléments là. Par contre sur l'aire de pertinence, c'est-à-dire pourquoi on fait ce projet, il faut y revenir pour la définir précisément, se mettre d'accord. L'aire de pertinence, cela donne l'échelle du projet. C'est très important. Quand par la suite, on voudra raconter une histoire ou cibler un public, ce qui est aussi essentiel, c'est en fonction de ce qui se passe ailleurs. L'aire de pertinence est volontairement en première place car cela est lié au concept du projet qui est de dire : on a un aménagement léger car il renvoie à d'autres sites et parle du territoire tout entier. Il faut savoir de quel territoire on parle et sur lequel on veut renvoyer les visiteurs. Si beaucoup de monde s'accorde à dire que la boucle longue est trop longue, mais qu'inversement on a beaucoup d'histoires à raconter, on sait qu'on ne pourra et on ne veut pas trop raconter trop de choses à l'intérieur puisque l'on veut faire un tout petit bâtiment ….
Il faudra organiser une visite tous ensemble sur le site. Cette visite du site commune est primordiale, c'est in situ que l'on échange le plus. On pourrait organiser cette visite le 03.
La dernière fois où le projet a été présenté aux maires des différentes communes, certains ont dit : il faut absolument que ce lieu soit aussi une vitrine des produits locaux. Il faut donc aussi aborder cette question. Qui dit boutique de vente de produits locaux dit lesquels, est ce qu'il n'y en a pas une ailleurs, qu'éventuellement on concurrencerait. Voilà un sujet que l'on connaît mal.
Comment dans un schéma économique ce projet peut vivre ? Dans cette logique là, il va avoir aussi beaucoup de questions …

Thierry MAMALET rajoute que si la maison du causse se fait sur Blandas, il apparaît qu'il faut reculer l'activité pour qu'il n'y ait pas trop d'activité sur le site pour ne pas le dénaturer. Ces 2 projets seront fortement liés. Si on fait uniquement un projet sur le Belvédère on y apportera de l'activité. Par contre si on arrive à reculer le projet non pas de 50 m, mais qu'on le recule dans le village, on apporte de l'activité et on arrive à faire peut être une boutique. On arrive ainsi à avoir une activité qui n'est pas uniquement sur le Belvédère.

Edith VEZINET soulève le problème des emplois si l'équipement est sur la commune: qui va payer pour ces emplois ?

Thierry MAMALET : désolidariser les 2 projets, c'est un peu dommage parce car la commune ne pourra pas à elle seule porter le projet.

Philippe DELIAU : cela veut bien dire que l'aire de pertinence est bien à discuter et débattre en premier. Qu'est ce qu'on fait là et qu'est ce qu'on ne fait pas ailleurs et vice-versa. C'est primordial, cela donne l'histoire qu'on veut raconter. Ce que l'on va raconter là ne sera pas raconté ailleurs ou en tous cas pas de la même façon.

Thierry MAMALET pense qu'il ne s'agit pas de désolidariser les projets mais peut être de les intégrer. C'est une possibilité de financement pour la commune.

Jacques REYMONDON précise que pour la maison du causse comme le Belvédère, la maîtrise d'ouvrage sera la Communauté de Communes. Ce n'est pas la commune qui portera elle-même le projet, on aidera la commune à le porter selon la volonté de la commune qui sera prise en compte dans le programme d'actions évidemment. Mais de toutes façons la maîtrise d'ouvrage est la même pour la maison du causse ou de la Vis, si la pertinence ensuite avec le schéma d'interprétation est avérée, et pour le Belvédère de Blandas.

Roland CANAYER remercie le cabinet et ses collaborateurs, tous les services, toutes les associations. Une solution sera étudiée pour le repas de midi de la prochaine réunion afin que les participants puissent rester sur place.

Les prochaines dates du comité sont fixées au 03 décembre 2009 et au 14 janvier 2010 de 10h00 à 16h00, au siège de la Communauté de Commune.

Le présent compte rendu s'accompagne d'une grille de questions dressées par le groupement d'étude pour les deux ateliers afin de préparer au mieux les échanges de la prochaine réunion (cf. pages 20 à 25 ci-après)

OPERATION GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES

Communauté de Communes du Pays Viganais

Les belvédères de Blandas

Comité de Pilotage n°2 du 03 décembre 2009

Atelier « Programmations culturelle et patrimoniale »

Grille de questions – Alep/AJM – 17 novembre 2009

1. CONTINUITÉ / CHANGEMENT

Selon vous, quelle est l'image du site actuellement ? Que souhaiteriez-vous préserver dans le cadre du projet ? Que souhaiteriez-vous voir évoluer ?

2. PARTAGE

Que souhaitez-vous donner à partager de ce site et des Causses (cultures, paysages, patrimoine, savoir-faire, histoire locale,…) ?

3. POINTS NOIRS PAYSAGERS

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, déprécie les paysages du Causse ?

4. AIRE DE PERTINENCE

Quels sont les différentes échelles ou liens auxquels le projet doit se rattacher ? Quel lien doit-on établir entre le projet et les autres sites touristiques ?

5. VOCATION DU PROJET

Quelle doit être la vocation première du projet ? Que s'y passe-t-il ? Qui rencontrons-nous ?

6. PUBLIC VISE

A quel type de public ce projet est destiné ? Pourquoi les visiteurs sont-ils venus ? Que sont-ils en train de faire ?

7. THÉMATIQUES

Quels sont, selon vous, les thèmes prioritaires qui doivent être abordés lors de la visite du site ?

8. RELATIONS ENTRE LES VISITEURS

Comment voyez-vous la mixité des cultures et des générations dans le projet ? Quelles sont les valeurs à privilégier ? Comment se traduisent-elles ?

9. VISION GLOBALE

A quelle échelle imaginez-vous ce projet ?

10. INTERET

Que souhaitez-vous que le public retienne de sa visite ?

11. ICONE

Selon vous, si le public devait rapporter une carte postale, une seule image, de sa visite des belvédères de Blandas et du Causse, quelle serait-elle ?

12. RENOUVELLEMENT

Comment imaginez-vous le renouvellement des activités et de l'attractivité du projet ?

13. GRAND PAYSAGE

Dans quel environnement sera-t-on en 2020 ? Qu'est-ce qui aura changé ? Comment ? Pourquoi ?

14. AMBITION

Décrivez le projet de site dans dix ans ?

15. REUSSITE

Quels sont, selon vous, les critères de réussite du projet ?

OPERATION GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES

Communauté de Communes du Pays Viganais

Les belvédères de Blandas

Comité de Pilotage n°2 du 03 décembre 2009

Atelier « Programmation fonctionnelle »

Grille de questions – Alep/AJM – 17 novembre 2009

1. VOCATION DU PROJET

(Pour) quoi : Organisation spatiale du site, nature des équipements

Quelle est la vocation principale du projet ? Que viennent y faire les visiteurs ?

(Pour) qui : Capacité des équipements

Quel public veut-on accueillir ? Touristes de passage (étrangers ou non) / Population régionale / Groupes de visiteurs (écoles, tours opérators, seniors, voyages thématiques,…) / Autres (cyclistes, randonneurs, motards,…) / Quelle est la jauge actuelle / Veut-on augmenter ou diminuer ?

Quand : Morphologie, matérialité, enveloppe, choix thématiques

Quelles sont les périodes d'ouverture des services (restauration, information, sanitaires) ? Toute l'année : saison été ; vacances scolaires ; hiver, printemps et automne : 7/7 jours, matin/midi & soir.

2. CONTENU DU PROGRAMME FONCTIONNEL

Quels sont les activités et services que vous souhaitez supprimer, conserver, développer ? Accueil, point d'information, restauration, point de vente produits du terroir, point de vente produits culturels, logement de fonction, hébergement touristique sur place, stationnement, sanitaires, autres.

3. GESTION ET EVOLUTION DU PROJET

Comment imaginez-vous, ou souhaitez-vous le projet de site dans 10 ans par rapport à la situation actuelle ? (Evolution - Régression – Stagnation) Quelle dynamique (à partir de quoi ?) ? Quel rayonnement ? Quelle place dans l'offre touristique, locale, régionale ? Quel impact sur l'économie locale, sur la vie sociale locale, sur la vie culturelle locale ? Quel équilibre financier ? Quelle gestion (associative, DSP, mixte privé / public…) ? Quel gestionnaire ? Quels partenariats ?

4. REUSSITE

Quels sont, selon vous, les critères de réussite du projet ?

5. RENOUVELLEMENT

Comment imaginez-vous le renouvellement des activités et de l'attractivité du projet ? Le site et le projet se suffisent-ils à eux-mêmes ? A-t-on besoin d'événements ou d'activités pour accompagner la viabilité du projet, pour asseoir et maintenir le lien entre le site, son projet et les acteurs locaux ? lesquels ? Quels pourraient être les événements, activités, projets à proposer ? Où les réaliser et à quelle fréquence ?

6. PARTAGE

Que souhaitez-vous donner à partager de ce site et des Causses (Cultures, patrimoine, savoir-faire,…) ?

7. ICONE

Selon vous, si le public devait rapporter une carte postale, une seule image, de sa visite des belvédères de Blandas et du Causse, quelle serait-elle ?